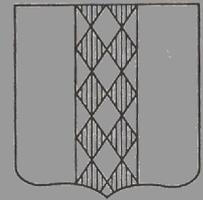


Moulézan Info



<http://blog-mairiemoulezan.com>

<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>

<http://www.nimes-metropole.fr/>

N° 117

Juillet-août 2019



LES
DATES
À RETENIR

• Du 4 au 7 juillet

Fête votive

• Dimanche 14

Fête du 14 juillet-Feu
d'artifice

• Lundi 2 septembre

Rentrée des classes

Citation:

Une parfaite journée d'été est quand le soleil brille, le vent souffle, les oiseaux chantent, et la tondeuse à gazon est cassée.

James Dent



Le mot du maire

La fête du village, événement important de l'année fera battre le cœur du village début juillet. C'est un manifestation qui rassemble les jeunes et les anciens, les Moulézanais de souche et ceux qui ont rejoint notre village ces dernières années. Bravo et merci à toutes les personnes qui s'impliquent bénévolement pour organiser les diverses manifestations qui vont jaloner ces 4 journées, en particulier les membres du Comité des Fêtes avec son Président Thomas Pic. Cette fête est celle de tout le village et chacun, par son comportement, sa participation en est aussi le garant de sa réussite.

Ensuite, quelques jours plus tard, nous nous retrouverons lors du 14 juillet. L'association « Loisirs-Boules-Animations » organisera cette journée que clôturera le traditionnel feu d'artifice.

Pendant l'été, autour de vous de multiples manifestations vous sont proposées par Nîmes Métropole ou le Syndicat Leins Gardonnenque (Les jeudis de Nîmes,

Les vacances sont faites pour se reposer, passer des journées paisibles et être heureux ! Mais cela ne veut pas dire qu'il faut faire n'importe quoi et que tout est permis. Le bonheur de chacun, pendant cette période, dépend aussi des autres. Afin que tout le monde puisse passer un été tranquille, il est nécessaire que chacun fasse un petit effort en pensant à son entourage.

Pendant ces semaines de juillet et d'août la mairie sera ouverte et, comme d'habitude, essaiera de résoudre les problèmes quotidiens.

Je vous souhaite un bel été. Je vous reverrai avec plaisir, bien reposés, à la rentrée.

Très cordialement. Pierre Lucchini

Traditions: Pourquoi deux mois de vacances d'été

C'est une spécificité française. Deux mois de vacances en été. C'est unique ! D'ailleurs de façon plus générale, les élèves français sont ceux de l'Union européenne qui passent le moins de temps à l'école durant l'année : 162 jours contre 181 jours, soit par rapport à certains pays 5 semaines de plus de vacances. **Pourquoi dure-t-elle si longtemps ?** La raison ne date pas d'hier. Au 13ème siècle, le pape Grégoire II accordait « les Vendanges » c'est-à-dire des vacances pour travaux agricoles (et pas seulement pour le travail des vignes contrairement à ce que le terme laisse entendre). Combien de jours ? 80. Puis quelques siècles plus tard, au 19ème, afin que les enfants aident les parents dans les travaux des champs, en particulier à effectuer la moisson puis les vendanges, on décide que leurs vacances dureront 4 semaines. C'est déjà beaucoup mais pas assez semble-t-il. Suivant les congés payés instaurés par Léon Blum en 1936, on ajoute deux semaines supplémentaires en 1938, à "titre expérimental"... puis définitif. Donc les enfants à cette époque ont six semaines de vacances d'été. Mais ça va encore s'allonger. En 1961 on arrive à dix semaines. Nous sommes dans les "Trente Glorieuses" le pays va bien, très bien même, pas de chômage, les gens partent plus tôt en vacances. Le calendrier s'adapte. Les vacances estivales commencent alors le 28 juin et se terminent le 16 septembre. Mais en 1981 c'est le drame. Les congés sont raccourcis de deux semaines ! Mais elles ne sont pas perdues. Simplement décalées à la Toussaint et aux vacances d'hiver. Aujourd'hui la raison principale de cette énorme coupure de 2 mois est tout simplement économique. Raccourcir ces congés signifierait affecter le secteur du tourisme.



ALERTE CANICULE CET ÉTÉ:

les personnes vulnérables (Plus de 65 ans, handicapées ou ayant une santé fragile) doivent se faire recenser en mairie au 04.66.77.87.94.

La surveillance de ces personnes par la famille ou les voisins est conseillée.

Les Jeudis de Nîmes 2019. Du 4 juillet au 29 août 2019.

Tous les jeudis soirs pendant les mois de juillet et août la ville s'anime : artisans d'art, brocanteurs, producteurs locaux, les Jeudis des Enfants... donnent rendez-vous aux visiteurs au hasard des multiples places du centre historique.

Ces marchés sont ponctués de nombreuses scènes musicales : jazz, blues, flamenco... Allez flâner au cœur de la ville, en famille, entre amis dans un air de fête, de ferveur et de découverte en profitant de ces soirées estivales et en écoutant de la musique...

Tous les renseignements sur le site de Nîmes-Métropole: www.nimes-metropole.fr/

Tour de France. Du 22 au 24 juillet, la 106e édition du Tour de France effectue une grande boucle dans le Gard, dont Nîmes est ville d'accueil des coureurs, de la caravane et des nombreux visiteurs. Des Arènes au Pont du Gard, c'est le patrimoine romain bimillénaire qui bénéficie d'une exposition à l'échelle internationale.

22 juillet : journée de repos.

23 juillet : étape Nîmes-Nîmes (Passage entre Lédignan et Moussac).

24 juillet : étape Pont du Gard-Gap.

Tout savoir sur le programme des animations, les étapes, les infos pratiques : www.laboucleromaine.fr



Dimanche 7 juillet: Spiderman Far From Home (St Geniès-Sortie nationale).

Vendredi 19 juillet: Aladdin (Fons).

Dimanche 28 juillet: Bohemian Rhapsody (Sauzet).

Vendredi 2 août: Roxanne (Gajan).

Dimanche 11 août: Men in black international (St Geniès).

Vendredi 23 août: Ibiza (Montignargues).

Entrée: 5 euros.

2 Food-Trucks chaque soirée. Projection 21h30



Le club du 3ème âge (« A cœur joie ») a fêté ses 45 ans !

Un anniversaire est souvent le temps d'un bilan. 45 ans c'est l'âge de la vitalité, de l'expérience et notre club du 3ème âge le prouve chaque année. Cette association est très importante pour notre village et plus largement pour nos territoires ruraux car elle maintient un lien social et permet aux personnes âgées de ne pas rester seules et isolées. Ce mouvement est bâti sur des valeurs de solidarité et de générosité, de tolérance et de respect, de partage et de dialogue, d'amitié et de fraternité.

Merci à toute l'équipe de bénévoles qui permet à ce club d'exister !

Malheureusement, assez peu de Moulézanaises et de Moulézanais y adhèrent... Alors pour la rentrée 2019, n'hésitez pas, vous dont les cheveux blanchissent, à rejoindre « A cœur joie »... Vous ne le regretterez pas ! JOYEUX ANNIVERSAIRE !



Les aboiements intempestifs de vos chiens sont des nuisances sonores... Pensez-y.

Sur le bruit (Rappel)...

Les horaires des bruits de voisinages seuls ne suffisent pas à déterminer leur caractère gênant. Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, que son chien aboie ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la journée. En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas importuner ses voisins. Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. Il est interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures le dimanche et elles ne doivent pas se poursuivre l'après midi, de manière à permettre à chacun de se reposer et de prendre ses repas au calme.

Cela demande un petit effort, un peu de respect, de politesse et surtout du savoir vivre....

La vie du village

Bibliothèque: Elle sera fermée pendant les vacances. **Boite à lire, armoire à lire:** Elle sont en place sous le panneau lumineux près de la bibliothèque et devant le foyer. Chacun met et prend gratuitement les livres, revues qu'il veut.... Profitez des vacances pour lire...

Carnet

Mariage: Maguelone JEAN et Gauthier ALDEBERT le 15 juin 2019. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur....

Naissances:

Nathan CASINI le 29 mai 2019

Seth NIVOLA le 15 juin 2019.

Bienvenue aux nouveaux Moulézanais !

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

À 22h30 Place du Ranquet.

Auparavant, soirée grillades et musicale....



Choisir le
bon moment

c'est moins
dérangeant!



Infos Mairie



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr

► **Prochains ramassages des encombrants le mercredi 17 juillet.** Cette compétence est désormais exercée par Nîmes Métropole. **Attention, seules les marchandises que vous ne pouvez transporter dans votre voiture** seront récupérées (Gros appareils ménagers, matelas, meubles, objets encombrants, etc....). Les encombrants sont à placer devant les domiciles la veille.

Les demandes sont à transmettre à Nîmes Métropole 72h avant la date de la collecte selon trois formules:

En ligne sur le site internet <http://www.nimes-metropole.fr/> dans l'onglet « Démarches », rubrique « Déchets ménagers », « Demander la collecte d'encombrants ».

Par courrier postal en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site ou à la mairie et en l'envoyant à l'adresse: Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9.

Par téléphone au 04 66 02 54 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

⇒ Pour découvrir les itinéraires de l'agglomération mais aussi le patrimoine bâti, naturel et culturel qui s'y rattache, téléchargez l'application NIMES AGGLO RANDO ! (IOS et ANDROID) Vous pourrez alors facilement identifier les itinéraires de randonnée à proximité ainsi que l'offre touristique du territoire !

► **Sacs poubelles:** Les personnes qui n'étaient pas disponibles lors de la dernière distribution de juin peuvent récupérer leurs sacs à la mairie pendant les heures d'ouverture.

⇒ Transports scolaires
Pensez à inscrire vos enfants avant le 15 juillet 2019 pour la rentrée de septembre.

► **Chiens (encore...):** Après une accalmie, les crottes de chiens réapparaissent en force dans les ruelles et sur les places du village.

Si la plupart des propriétaires sont sensibles à ce problème et ramassent les déjections de leurs compagnons, certains s'en moquent et prouvent chaque jour leur manque de civisme et leur égoïsme.

Il est rappelé que des sacs gratuits sont disponibles en mairie.

Bourse au permis: Vous avez de 15 à 25 ans et vous souhaitez passer votre permis de conduire ou la conduite accompagnée, renseignez-vous !

06.12.53.13.61

<https://www.laregion.fr/transports-gard-scolaire>

Le formulaire papier est à retourner à l'adresse suivante : Service régional des Mobilités du Gard 21 allée Boissy d'Anglas - Triangle de la Gare 30900 Nîmes

Formulaire à votre disposition à la mairie.

Restriction d'eau: En raison des faibles pluies ces derniers mois, le Préfet du Gard a pris un arrêté le 17 juin 2019 qui définit le niveau d'alerte par grand bassin et par commune. Moulézan est placée en VIGILANCE.

Limitation valable entre 8h et 20h pour les usages suivants : Arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés. **Remplissage complet des piscines privées**

Limitation valable entre 10h et 18h pour les usages suivants : arrosage ou irrigation des jardins potagers.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FAIRE DU FEU JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE.

ATTENTION EN ALLUMANT VOS BARBECUES !

Pendant les vacances d'été la mairie sera ouverte tous les matins de 8h30 à 12h00.

L'agence postale sera fermée du 2 au 17 août (Voir avec la poste de Lédignan pendant cette période).



Composteur

Vous souhaitez vous doter d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur (Intéressant pour ceux qui n'ont pas de terrain), et éventuellement être formé à son utilisation, transmettez votre demande ainsi que le règlement correspondant à Nîmes-Métropole !

Pour qui ? Les particuliers résidant sur le territoire de Nîmes Métropole et disposant d'un jardin (composteur individuel) ou non (lombricomposteur individuel).

Quoi ? un composteur ou un lombricomposteur sera fourni par foyer. Service payant au tarif préférentiel de 20 € (45 € prix normal).

Comment ? Nîmes Métropole propose aussi une formation gratuite de 30 minutes à

l'utilisation du composteur ou du lombricomposteur :

Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur, deux solutions:

- **Par courrier** à Nîmes Métropole, DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9 en transmettant le formulaire à récupérer à la mairie et en joignant votre règlement à l'ordre du Trésor Public. En cas de demande de formation, une formatrice prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous selon vos disponibilités et les siennes. Livraison dans un délai de 15 jours à partir de la réception de votre demande.

- **Retrait sur place à NIMES** : Nîmes Métropole, DCTDM, Le Colisée, 1 rue du Colisée, NIMES (Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).

Le **compostage** est un processus de transformation des déchets organiques en un terreau riche, d'excellente qualité et 100% naturel : le compost. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau. Il permet aussi de réduire nos déchets de cuisine et déchets de jardin, et d'éviter les transports jusqu'à la déchetterie pour s'en débarrasser... Un autre petit geste individuel pour la protection de la planète.

Renseignements complémentaires à la mairie.

**CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Ministère des Solidarités et de la Santé

Il est difficile de se protéger totalement, voici quelques conseils préventifs pour limiter les risques.

Compliquez la vie des cambrioleurs !

Fermez toujours les portes à clé lorsque vous quittez votre domicile.

Faites installer une serrure de sécurité (serrure multipoint), et une cornière anti-pince sur votre porte d'entrée. Elle l'empêchera de forcer la porte avec un pied de biche. Le cas échéant, envisagez d'installer une porte plus solide que celle dont vous disposez à l'heure actuelle.

Ne laissez pas de fenêtre entrouverte en votre absence. Fermez les volets des fenêtres non visibles de la rue. En cas d'absence prolongée, fermez tous les volets.

Faites installer des barreaux devant les fenêtres non équipées de volets (par exemple, les petites fenêtres de salle de bain, d'entresol...).

Pensez à signaler sur votre porte qu'une alarme veille sur la maison ! (Même factice)

Ne signalez pas votre absence ... sauf à des personnes de confiance !

80% des cambriolages se produisent de jour. Évitez donc de signaler votre absence en journée.

Ne mentionnez pas votre départ en vacances sur les réseaux sociaux (votre blog, votre page Facebook...) ou sur votre répondeur téléphonique.

Lorsque vous partez plusieurs jours, signalez votre absence à vos voisins. Demandez à un proche de confiance de vider votre boîte aux lettres chaque jour.

Soyez prévoyant !

Ne laissez pas de bijoux ou de l'argent liquide sur un meuble ou à la vue de tout le monde.

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assurance.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et des biens de valeur. Conservez les factures.

Signalez un fait suspect ! (type de véhicule, immatriculation, lieu)



La noyade est la 1^{re} cause de mortalité par accident de la vie courante chez les enfants de moins de 15 ans en France. La plupart des accidents en piscine ont lieu en dehors des temps de baignade. Vigilance permanente

et équipement de protection des piscines sont obligatoires

Retirez l'échelle des piscines hors sol afin d'éviter qu'un enfant monte

Limiter le nombre d'enfants pour faciliter la surveillance

Ne pas laisser les enfants jouer avec les bouches d'aspiration

Retirer tous les jouets de l'eau pour ne pas attirer les enfants

Soyez vigilant quant aux objets près de la piscine qui pourraient permettre à l'enfant de grimper

Avoir une perche et une bouée au bord de la piscine